



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SIGNALER UNE ACTIVITÉ ILLÉGALE OU UN CRIME EN TOUTE CONFIANCE

Gatineau, le 29 juin 2021 – La Sûreté du Québec rappelle qu'il existe une façon de transmettre de l'information en toute confiance concernant toute activité illégale ou criminelle.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

À savoir :

- Lorsque vous appelez à la Centrale de l'information criminelle, vous parlez à un agent de soutien aux enquêtes;
- L'information est traitée de façon confidentielle;
- Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer un enquêteur pour obtenir de l'information ou lui transmettre des renseignements sur un acte criminel.

Il vous est également possible, de façon tout aussi confidentielle, de signaler un crime à partir de la section [Nous joindre](#) de notre site Web.

Le mandat de la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec est d'obtenir des informations sur toute activité suspecte observée par les citoyens. Vos renseignements peuvent contribuer à résoudre des crimes.

Consultez la section dédiée à la Centrale de l'information criminelle sur notre site Web afin d'en savoir plus.

Rappel des autres façons de communiquer avec la Sûreté du Québec

Pour des enjeux plus locaux comme une problématique de vitesse dans certains secteurs, une activité de vandalisme ou si vous êtes témoins d'infractions à la réglementation municipale, vous pouvez contacter les policiers en composant le 310 4141 ou *4141.

Finalement, pour des informations d'ordre général, pour obtenir des conseils ou pour déposer une plainte qui ne nécessite pas de déplacement, il vous est également possible de prendre un rendez-vous, au moment qui vous convient le plus par l'entremise du [Centre de Réponse aux citoyens](#).

Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

-30-